

La prévention contre le feu

Albert est un homme prudent. Il range les produits d'entretien de la piscine dans un endroit sûr, dans son cabanon, loin des autres produits qui y sont entreposés. Son barbecue aussi hivernera à l'abri.

Il installe la housse sur l'appareil et retire la bombonne de propane qu'il place derrière le cabanon, en position debout et hors de portée des enfants. La tondeuse suivra et le bidon d'essence sera placé, le bouchon bien vissé, dans le cabanon, loin des produits destinés à l'entretien de la piscine. L'essence ne doit pas être entreposée sur les balcons, ni dans le sous-sol de la demeure.

Albert a reçu son bois de chauffage pour l'hiver. Il a commencé à l'entreposer dehors, loin de la maison. Il s'est assuré qu'il est bien sec en vérifiant la présence de larges fissures aux extrémités des bûches. Du bois humide brûle mal et augmente les dépôts de créosote.

La créosote est un liquide contenu en gouttelette dans la fumée dégagée par le bois lors de sa combustion. Ce liquide durcit en refroidissant et s'agrippe aux parois de la cheminée et augmente les risques d'incendie. Il ne fait pas brûler trop de bûches à la fois : mieux vaut en brûler moins à la fois et en ajouter plus souvent. Il a fait ramoner sa cheminée le printemps dernier car il sait que s'il laisse des dépôts dans son installation, l'air humide de l'été entraînera la corrosion des pièces d'acier.

Après ce dur labeur, Albert peut enfin se reposer.

J'appelle au bureau municipal ou au 911

Il serait préférable de ne pas appeler les employés municipaux à leur résidence.

Merci de votre collaboration !

Activités

WORK-OUT BADMINTON

GYMNASSE ÉCOLE DOMINIQUE-SAVIO

Session automne 2008

du 22 septembre 2008 au 10 décembre 2008

Session hiver 2009

du 19 janvier 2009 au 1 avril 2009

<u>Badminton</u>	<u>WORK-OUT</u>	62 \$
Lundi 18h à 19h 35 \$	Lundi 19h à 20h	
Mardi 18h à 19h 35 \$	Mercredi 19h à 20h	
	19h à 21h 50 \$	

Renseignements :

- Les inscriptions se feront au gymnase Dominique –Savio les 22, 23 et 24 septembre de 18h00 à 20h00 ou au bureau de la municipalité pendant les heures d'ouverture de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 du lundi au vendredi à partir du 25 août 2008

- Les activités débuteront le lundi 22 septembre.

- Pour informations supplémentaires, veuillez appeler à la municipalité au 639-2467

P.S. Un appel aux personnes qui désirent apporter de la nouveauté dans les activités . Communiquer à la municipalité

La sensibilisation passe par les jeunes

La Municipalité de Saint-Urbain, en collaboration avec l'école Dominique-Savio, est fière de vous annoncer que la pièce de théâtre « La caserne de Lucyreine » sera présentée aux enfants de l'école Dominique-Savio le vendredi 3 octobre prochain à 13h30 dans le cadre de la semaine de la prévention incendie qui aura lieu du 5 au 11 octobre 2008. Nous profitons de cette semaine spéciale pour annoncer cette activité qui concerne les jeunes enfants et leurs parents.

Bienvenue à toute la communauté !

Responsabilités de chacun des conseillers

Claudette Simard

- .Pro-maire
- .Le CLD de la MRC de Charlevoix
- .Le gymnase l'hiver
- .La table d'harmonisation des parcs
- .Le parc industriel
- .Comité de travail avec le CLD et la MRC pour le Festival du Coureur des bois

Donald Lavoie

- .Le Colporteur
- .Les groupes communautaires
- .Le parc industriel
- .La politique familiale auprès de la MRC de Charlevoix

Léonard Bouchard

- .Les pompiers
- .Le terrain de jeux l'hiver
- .La fête de la Saint-Jean
- .Le parc industriel

Normand Fortin

- .La Maison des jeunes
- .Le terrain de jeux l'été
- .Le parc industriel

Marc-André Larochelle

- .La table d'harmonisation des parcs
- .Le suivi de la rencontre du 7 mai 2005
- .L'achat des équipements
- .Le parc industriel

Urbain Fortin

- .La table du plan de gestion des matières résiduelles
- .Le suivi de la rencontre du 7 mai 2005
- .Le Festival du Coureur des bois
- .Le parc industriel



Corporation municipale de la paroisse de Saint-Urbain

Le Colporteur

Septembre 2008

Pour nous joindre

917, rue Saint-Édouard, C.P. 100
Saint-Urbain, Québec, G0A 4K0
Tél.: (418) 639-2467
Fax : (418) 639-1063

Courriel: munsturb@charlevoix.net

site web

<http://sainturbain.qc.ca>



**Le Festival du Coureur
des bois
de Saint-Urbain**

Retour du Bingo

Le bingo du Festival est de retour à Saint-Urbain au centre communautaire à 19 hres.

Un montant de 1400.00 \$ sera distribué aux gagnants durant la soirée.

02 octobre 2008 à 19 hres

16 octobre 2008 à 19 hres

30 octobre 2008 à 19 hres

13 novembre 2008 à 19 hres

27 novembre 2008 à 19 hres

Bienvenue à tous !

Fête de la fidélité

Cette fête a pour but de souligner les anniversaires de mariage des couples qui résident dans notre communauté. Il s'agit, comme vous le savez d'ailleurs, d'une occasion de témoigner annuellement de nos valeurs chrétiennes.

Aux couples qui veulent participer à cette Fête de la fidélité (le samedi 20 septembre à 19 hres à l'église) vous devez donc communiquer avec le couple responsable Diane Boily et Martin Bouchard
Tel.: 418-639-2786

Par courriel madison@charlevoix.net

Information

À toutes les personnes qui veulent me faire parvenir de l'information pour le Colporteur

Donald Lavoie 418-639-1104

par courriel dodenet@sympatico.ca

Les résolutions du Conseil municipal

RÉSOLUTION 2008-09-124

Approbation des comptes pour le mois d'août 2008

QUE le conseil approuve les comptes payés et les comptes à payer de la Municipalité de Saint-Urbain pour le mois d'août 2008, totalisant 98 663,87 \$ dont 14 238,83 \$ en salaire

RÉSOLUTION 2008-09-125, 126, 127, 128 et 129

Demande de dérogation mineure

* Jérôme Labbé, concernant le 18, rue Fortin du cadastre de Saint-Urbain, circonscription foncière de Charlevoix, et autorise la dérogation de 40 mètres carrés pour la superficie totale pour l'usage « garage privé ».

* Lise Labbé, concernant le 465, rue Sainte-Anne du cadastre de Saint-Urbain, circonscription foncière de Charlevoix, et autorise la dérogation de 3,8 mètres carrés la superficie pour la reconstruction de la galerie.

* Louis-Marie Murray, on autorise la dérogation de 17,2 mètres carrés pour la superficie du garage.

*** Achat d'un camion (pick up) pour les travaux publics**

QUE le conseil accepte la soumission de Performance Ford à La Malbaie pour l'achat du camion au prix de 38 010,66 \$ (incluant les taxes) financé sur 60 mois à raison de 561,50 \$ par mois à 0 % d'intérêt.

* Concernant la propriété de André Santerre pour la propriété du 103, Rang Saint-Jérôme

Ce sujet est remis à une prochaine séance.

Le conseil demande qu'un plan de l'ensemble du projet soit déposé avant que le conseil autorise la dérogation.

RÉSOLUTION 2008-09-132

Acceptation du protocole d'entente d'une contribution de 1 000 \$ pour le mur d'escalade dans le cadre du fonds « initiative jeunesse »

QUE le conseil accepte le protocole d'entente à intervenir avec la MRC concernant une contribution de 1 000 \$ pour un mur d'escalade dans le cadre du fonds « initiative jeunesse ».

RÉSOLUTION 2008-09-133

Adoption de la politique familiale 2008-2009-2010

QUE le conseil municipal accepte la politique familiale 2008-2009-2010 avec les corrections suivantes :

- De modifier dans le texte le terme « en montagne » par « agricole »
- Au point 5), il faut ajouter la réalisation d'un site WEB pour la municipalité.

Voici des réalisations en ce qui regarde la politique familiale pour 2008

- Implication des jeunes pour un emblème floral pour la municipalité
- Activités à la bibliothèque pour les jeunes
- Réorganisation de la vocation du terrain de jeu (clientèle, objectif, structure et ressource) Une entente avec le terrain de jeu de Baie-Saint-Paul
- Investissement pour l'achat de modules de jeux (10,000. \$)
- Investissement de 1,000 \$ pour la réalisation d'un mur d'escalade (à l'école)
- Maintien du terrain de jeu d'hiver.
- À la Fête de la Saint-Jean Baptiste: activités pour les jeunes avec des moniteurs du terrain de jeu.
- Réalisation d'un site web (municipalité)

Les dons

- 50 \$ Fondation Steve Duchesne
- 25 \$ L'Association de la SLA (sclérose latérale amyotrophique)

Période de questions

. Urbain Fortin, conseiller, informe la population et les membres du conseil de la faible participation des citoyens à l'organisation du Festival du Coureur des Bois et annonce que malheureusement il se retire de l'organisation pour l'année prochaine parce qu'il trouve que c'est énormément de travail en tant que bénévole.

. Donald Lavoie, conseiller, souligne que les problématiques de stationnement à l'épicerie Duchesne ne sont toujours pas réglés et demande à la directrice qu'on contacte à nouveau monsieur Duchesne afin de voir où l'on en est rendu.

. Simon Bouchard, maire, informe la population que le conseil entamera un processus d'adoption d'un Plan d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA) afin de protéger le patrimoine bâti de la municipalité

. Simon Bouchard, maire, informe la population que la MRC va de l'avant avec l'éco-centre dans le parc industriel et que la ville de Baie-Saint-Paul utilisera l'éco-centre de Saint-Urbain.

Déchets volumineux

Il y a un conteneur disponible au garage municipal du 10 au 16 octobre prochain. Les matériaux de construction ne font pas partie des déchets volumineux.

Prochaine assemblée municipale

Lundi 6 octobre 2008 à 19h.
au sous-sol de la municipalité de Saint-Urbain 917, rue Saint-Édouard